

## SAISON 2016-2017

### Heures d'ouverture :



Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Dimanche : 9 h00 à 12 h 00

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : 14 h00 à 16 h00 École de tir

### TARIF FFTir

Poussin moins de 11 ans : 75 €

Benjamin 11 /12 ans : 75 €

Minime 13 /14 ans : 75 €

Cadet 15 /17 ans : 75 €

Junior 18 /20 ans : 80 € + 55 € de caution

Tarif étudiant : 100 € + 55 € de caution

Dame & Senior 21 ans et + : 120 € + 55 € de caution.

Couples 190 € + 110 € de caution.

La caution de 55 € est remboursable à la prise d'une permanence.

Adhésion second club : 50 €

Location annuelle d'armes :

25 € pour les jeunes, 30 € pour les adultes.

Gratuite la 1<sup>ère</sup> année en cas d'inscription avant le 1<sup>er</sup> octobre.

Tireurs occasionnels : 15 € la séance ; 2 fois/an.

### UN PEU D'HISTOIRE

La SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS est la plus ancienne Association Sportive de notre Cité. Sa création remonte à 1870. Elle fête donc aujourd'hui ses 146 ans, mais les années ne l'ont pas ridée et elle est toujours aussi active.



**Les armes de catégorie B sont soumises à autorisation**

### LE CLUB

Il compte 379 membres dont une partie se consacre à la compétition : carabine, pistolet, arbalète.

Les disciplines d'hiver sont axées sur le stand 10m, en carabine et pistolet à air comprimé et arbalète Field.

L'été, les tirs se déroulent en extérieur, à 50 m pour la carabine et à 25 m pour les armes de poing.

Les différents championnats se disputent de la façon suivante : après une sélection au stand de Mâcon, les tireurs entament la saison en se

sélectionnant aux départementaux et aux régionaux pour terminer (pour les meilleurs) aux championnats de France.

<http://www.societedetir-macon.fr>

### SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS

### PLAN D'ACCÈS AU STAND



### ÉCOLE DE TIR

Une école de tir fonctionne le mercredi après midi et le samedi après-midi.

Dès l'âge de 8 ans, les jeunes peuvent ainsi découvrir les valeurs et les qualités du programme cibles couleurs.



**Trois arbalètes field sont  
à votre disposition**

Il est rappelé que la société des  
tireurs mâconnais accueille les  
personnes handicapées (handisport ;  
sport adapté).

## ADRESSES UTILES

Président :

Pierre-André BEGUIN

☎ 06 83 85 69 18

Secrétaire :

Jean Pierre LATHUILIERE

☎ 06 04 05 42 89

Trésorier :

Pascale CLEMENT

☎ 03 85 51 87 83

☎ 06 20 71 28 92

# POUR LES NOUVEAUX

## VISITE MÉDICALE

La demande de licence ne pourra être  
validée que si un contrôle médical a  
été effectué et qu'un certificat  
confirmant ce contrôle a été fourni au  
club lors de l'inscription.

Le président de club doit donc être en  
possession du certificat médical pour  
tout nouveau licencié.

Cette visite est possible avec  
l'O.M.S. au Centre Paul Bert - 389,  
avenue Maréchal de Lattre de  
Tassigny - 71000 Mâcon (1)

Coût de la visite médicale : 3,50 € ou  
4,20 € en cas d'électrocardiogramme.

Ce montant est à acquitter à la  
Société des Tireurs Mâconnais.

(1) Pour les prises de rendez vous  
auprès de l'O.M.S. :

Téléphoner au 03 85 38 06 14

SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS

Rue Léo LAGRANGE CHAMPLEVERT

71000 MÂCON

<http://www.societedetir-macon.fr>



FEDERATION FRANÇAISE DE TIR



LIGUE DE BOURGOGNE